Madame, Monsieur,

L'École publique traverse aujourd'hui une période difficile tant au niveau des moyens qui lui sont alloués qu'à celui des missions qui lui sont confiées.

Sous couvert d'une diminution des dépenses publiques, décidée sans prise en compte du rôle social et économique du service public dans l'émergence d'une société plus juste et plus égalitaire, le ministre de l'Éducation nationale réduit l'offre de formation, dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, détruit la formation professionnelle des enseignants, abandonne les jeunes des catégories les plus défavorisées à un avenir précaire. Les conséquences les plus violentes de cette politique sont le désengagement de l'État qui renvoie aux collectivités locales des responsabilités coûteuses qu'il ne veut plus assumer, et l'aggravation des inégalités entre les établissements et entre les élèves.

Les personnels ne peuvent se résoudre à cette situation qui les empêche d'exercer leur mission et remet en cause l'idéal démocratique et égalitaire qui les anime.

Porteurs d'un autre projet pour les jeunes qui leur sont confiés, vos enfants, ils interpellent depuis des mois leur administration et leur ministre, sans succès. Pire, les seules réponses à leurs interrogations, préoccupations ou revendications sont le plus souvent marquées du sceau du mépris pour leur travail et leur engagement professionnel, et accélèrent encore le processus de destruction du service public d'éducation.

Dans le même temps le projet de réforme des retraites procède de la même vision de la société : protéger les plus favorisés et faire payer aux moins riches, aux plus défavorisés, aux plus fragiles les conséquences sociales et économiques d'une crise financière provoquée par l'appétit sans frein des spéculateurs.

Décider de cesser le travail est toujours un choix difficile parce qu'il implique une désorganisation de l'établissement et des contraintes pour les familles, mais aussi à cause de ses conséquences financières pour les personnels qui se voient retirer une journée de salaire.

Mais face à une telle situation, les personnels n'ont pas d'autres recours que l'appel à la grève.

C'est pourquoi nous serons une nouvelle fois en grève **le jeudi 23 septembre** et participerons aux manifestations aux côtés de l'ensemble des salariés pour exiger l'abandon du projet de réforme des retraites et en obtenir une plus juste.

Les enseignants grévistes

Madame, Monsieur,

L'École publique traverse aujourd'hui une période difficile tant au niveau des moyens qui lui sont alloués qu'à celui des missions qui lui sont confiées.

Sous couvert d'une diminution des dépenses publiques, décidée sans prise en compte du rôle social et économique du service public dans l'émergence d'une société plus juste et plus égalitaire, le ministre de l'Éducation nationale réduit l'offre de formation, dégrade les conditions de travail des élèves et des personnels, détruit la formation professionnelle des enseignants, abandonne les jeunes des catégories les plus défavorisées à un avenir précaire. Les conséquences les plus violentes de cette politique sont le désengagement de l'État qui renvoie aux collectivités locales des responsabilités coûteuses qu'il ne veut plus assumer, et l'aggravation des inégalités entre les établissements et entre les élèves.

Les personnels ne peuvent se résoudre à cette situation qui les empêche d'exercer leur mission et remet en cause l'idéal démocratique et égalitaire qui les anime.

Porteurs d'un autre projet pour les jeunes qui leur sont confiés, vos enfants, ils interpellent depuis des mois leur administration et leur ministre, sans succès. Pire, les seules réponses à leurs interrogations, préoccupations ou revendications sont le plus souvent marquées du sceau du mépris pour leur travail et leur engagement professionnel, et accélèrent encore le processus de destruction du service public d'éducation.

Dans le même temps le projet de réforme des retraites procède de la même vision de la société : protéger les plus favorisés et faire payer aux moins riches, aux plus défavorisés, aux plus fragiles les conséquences sociales et économiques d'une crise financière provoquée par l'appétit sans frein des spéculateurs.

Décider de cesser le travail est toujours un choix difficile parce qu'il implique une désorganisation de l'établissement et des contraintes pour les familles, mais aussi à cause de ses conséquences financières pour les personnels qui se voient retirer une journée de salaire.

Mais face à une telle situation, les personnels n'ont pas d'autres recours que l'appel à la grève.

C'est pourquoi nous serons une nouvelle fois en grève **le jeudi 23 septembre** et participerons aux manifestations aux côtés de l'ensemble des salariés pour exiger l'abandon du projet de réforme des retraites et en obtenir une plus juste.

Les enseignants grévistes